

Enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005

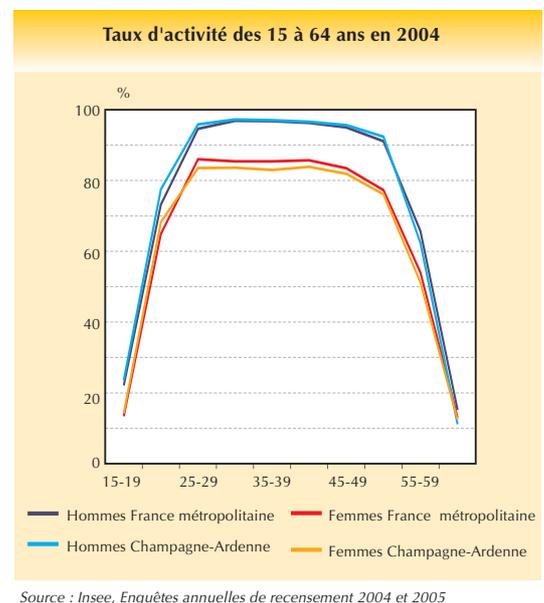
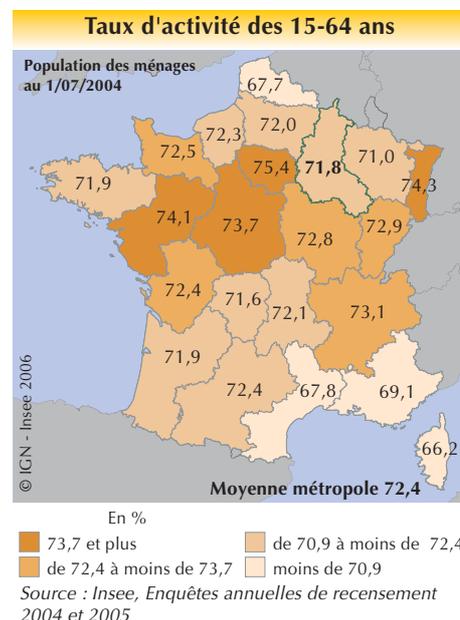
Activité et emploi en Champagne-Ardenne

Au premier juillet 2004, 605 100 Champardennais ont un emploi ou déclarent en chercher un. Avec un taux d'activité de 72 %, la Champagne-Ardenne se situe au 16^e rang des 22 régions de France métropolitaine. La population active est plus féminine et plus âgée aujourd'hui qu'en 1999. Les jeunes de moins de 25 ans entrent plus tôt dans la vie active.

Les taux d'emploi sont encore éloignés de ceux visés par le sommet européen de Lisbonne.

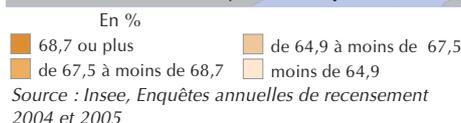
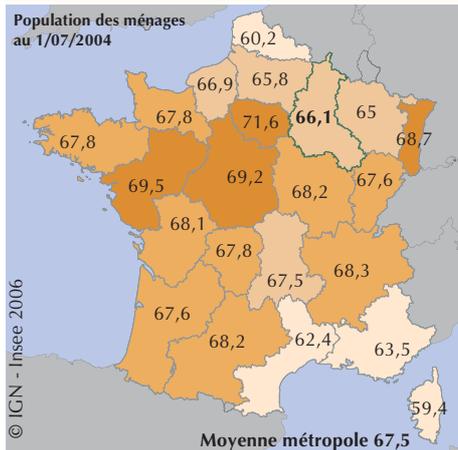
Josiane Hulin

Au premier juillet 2004, parmi les 842 700 personnes âgées de 15 à 64 ans résidant en Champagne-Ardenne, 605 100 ont un emploi ou déclarent être au chômage (inscrits ou non à l'ANPE). Le taux d'activité des 15 à 64 ans - rapport entre la population active (ceux qui ont un emploi et ceux déclarés chômeurs) à la population totale correspondante - atteint 71,8 %, contre 72,4 % en France. La Champagne-Ardenne se situe ainsi au 16^e rang des 22 régions métropolitaines.



INSEE, Direction régionale de Champagne-Ardenne
10, rue Edouard Mignot
51079 Reims Cédex
Tél : 03.26.49.60.00
Directeur de la publication : Dominique Perrin
Rédacteur en chef : Jeanny Naulot
Secrétaire de fabrication : Jean-Louis Pagnoux
Communication externe : Jeanny Naulot
© INSEE-2007

Taux d'activité des femmes de 15-64 ans



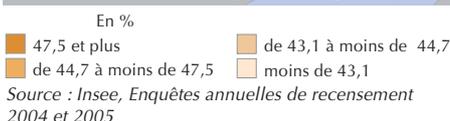
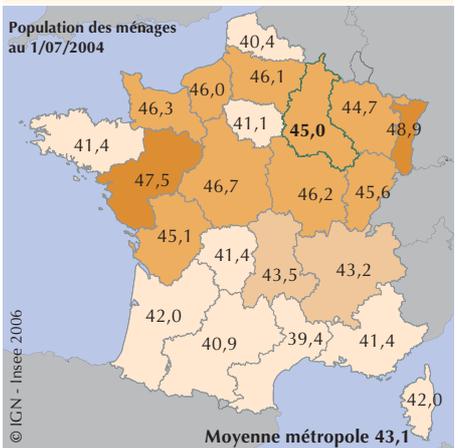
De plus en plus de femmes en activité

Les femmes représentent aujourd'hui 46 % de la population active, contre 44,7 % en 1999. Pourtant, la présence accrue des Champardennaises sur le marché du travail (+0,9 % depuis 1999) ne compense pas la baisse importante du nombre d'hommes actifs ayant ou recherchant un emploi (-4,2 %). Aussi, entre 1999 et 2004, la population active a diminué de 1,9 % dans la région alors qu'elle augmentait de 2,6 % sur le territoire métropolitain. Dans le même temps, au niveau national, la population active féminine augmente de 4,9 % et celle des hommes de 0,6 %.

Le taux d'activité des Champardennaises âgées de 15 à 64 ans est toujours plus faible que le taux national (66,1 % contre 67,5 %). Seules, les jeunes femmes de moins de 25 ans ont un taux légèrement plus élevé. L'écart entre le taux d'activité des Champardennaises et celui des Françaises s'est cependant réduit entre 1999 et 2005 passant de 1,7 à 1,1 point. Mais les Champardennaises restent parmi les « moins actives de France », juste devant leurs voisines : Picardie, Lorraine et Nord-Pas-de-Calais.

A tous les âges, les Champardennaises sont toujours moins actives que les Champardennais et l'écart entre le taux d'activité des femmes et celui des hommes, même s'il s'amenuise depuis cinq ans, demeure un des plus élevés de France : 11,5 points contre 10 points au niveau national.

Taux d'activité des 15-24 ans

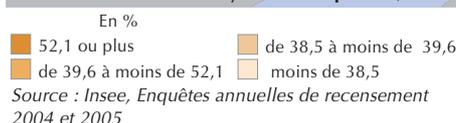
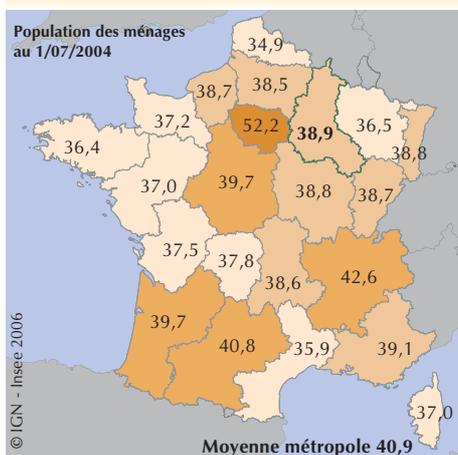


Une entrée avancée des jeunes sur le marché du travail

Au 1^{er} juillet 2004, 75 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans sont actifs, soit 45 % de cette génération, de deux points supérieur au niveau national. Entre 1999 et 2004, le taux d'activité des jeunes Champardennais a progressé de plus de trois points alors qu'il ne progressait que de deux points au niveau national.

Le taux d'activité régional des jeunes hommes est de 2,7 points supérieur au taux métropolitain, pour les jeunes femmes l'écart est de un point. L'orientation plus fréquente des jeunes Champardennais vers les filières éducatives courtes débouchant sur une entrée précoce dans la vie active peuvent expliquer cet écart. Située juste devant la Lorraine, la Champagne-Ardenne occupe la 10^e place des 22 régions de métropole. Toutes les régions du nord de la France, excepté la Bretagne, le Nord-Pas-de-Calais et l'Île-de-France ont une population jeune encore plus active. L'Alsace (49 %) et les Pays de la Loire (47,5 %) détiennent les taux record.

Taux d'activité des 55-64 ans



Le vieillissement des actifs

Comme au niveau national, le nombre de personnes actives âgées de 55 à 64 ans est en forte augmentation depuis 1999 avec l'arrivée à cet âge des générations issues du baby boom. La part de cette catégorie s'élève à 9 % de la population active en 2004, contre 6 % en 1999.

Dans la région, 56,8 % de la population âgée de 55 à 59 ans est active, contre 59,7 % au niveau national. Chez les 60 à 64 ans, ce taux chute à 11,7 %, inférieur de 2,4 points à celui de France métropolitaine. Ce phénomène de retrait de la vie active plus précoce dans la région qu'en France peut s'expliquer par la mise en place plus fréquente de systèmes de retraites ou pré-retraites du fait de la présence importante de secteurs industriels en restructuration.

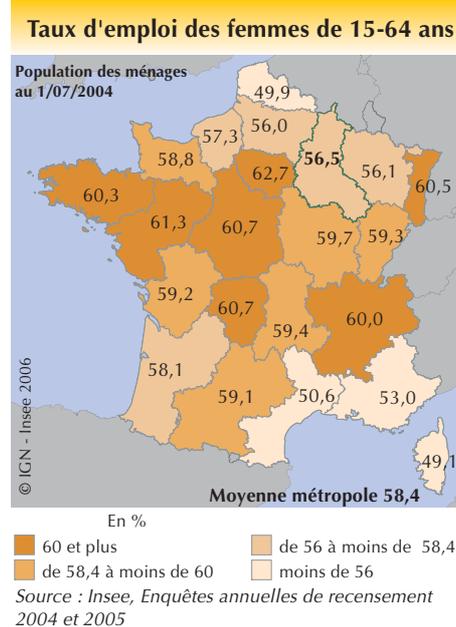
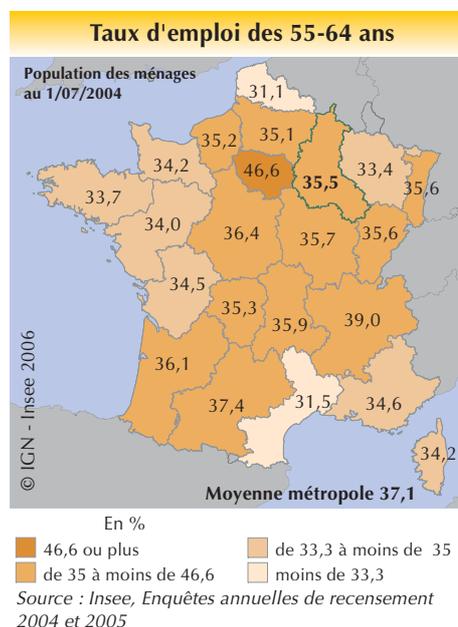
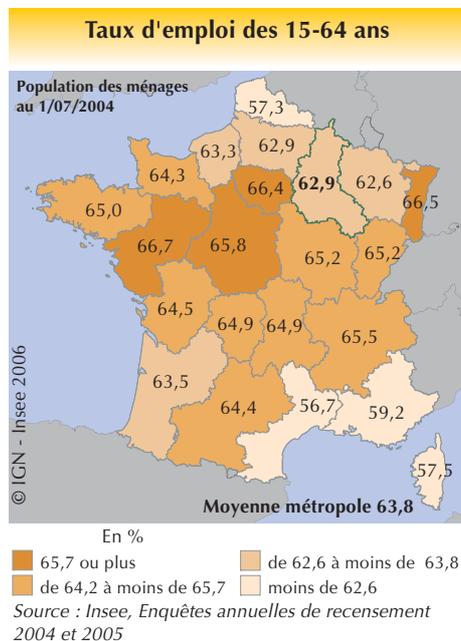
Globalement, 38,9 % des personnes âgées de 55 à 64 ans sont actives contre 40,9 % au niveau métropolitain, moyenne entraînée par l'Île-de-France qui présente un taux d'activité des « seniors » exceptionnellement élevé (52,2 %). La Champagne-Ardenne occupe, cependant, le 7^e rang dans le classement de l'ensemble des 22 régions et en tête des régions du grand Nord-est. En effet, elle devance de peu la Picardie mais bien plus la Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais qui détient le taux le plus bas de France (34,9 %) en ayant connu ces dernières années un recours important aux retraites anticipées et pré-retraites, dans la sidérurgie en particulier.

Des taux d'emploi loin des objectifs de Lisbonne

Parmi les 842 700 personnes âgées de 15 à 64 ans résidant en Champagne-Ardenne, 530 300 occupent un emploi. Le taux d'emploi - rapport entre les personnes ayant un emploi et la population totale correspondante - s'élève à 62,9 %, contre 63,8 % en France. L'objectif, fixé par les gouvernements lors du conseil européen de Stockholm (mars 2001), d'un taux d'emploi à 67 % en 2005 pour l'ensemble des 15 à 64 ans est loin d'être atteint en Champagne-Ardenne mais c'est également vrai, peu ou prou, dans toutes les régions françaises. L'objectif à long terme, fixé lors du sommet de Lisbonne (mars 2000), d'un taux d'emploi de 70 % à l'horizon 2010 sera également difficile à atteindre mais pourrait être favorisé par les effets de l'allongement légal de la durée de cotisation.

Le taux d'emploi des femmes âgées de 15 à 64 ans (56,5 %) bien qu'inférieur en Champagne-Ardenne à la moyenne nationale (58,4 %) est très proche de l'objectif intermédiaire de Stockholm pour 2005 (57 %). Si l'activité féminine continue de progresser à ce rythme, l'objectif de Lisbonne - 60 % des femmes âgées de 15 à 64 ans avec un emploi à l'horizon 2010 - pourrait être atteint. Sept régions françaises l'ont d'ores et déjà dépassé.

Parmi les Champardennais âgés de 55 à 64 ans, 35,5 % ont un emploi, soit 1,6 point en dessous de la moyenne métropolitaine. Si la part des actifs ayant un emploi, parmi les 55 à 64 ans, a progressé de 6 points entre 1999 et 2004, en Champagne-Ardenne comme en France, l'objectif européen fixé à 50 % pour 2010 au sommet de Stockholm est encore loin. Seule l'Île-de-France (47 %) s'en approche, grâce à la présence importante de cadres et d'indépendants parmi ses actifs ayant un emploi. Placée au 10^e rang du classement national, la Champagne-Ardenne connaît une situation plus favorable que ses régions voisines, Lorraine et Nord-Pas-de-Calais en particulier.



SOURCE

Les résultats sont issus d'estimations réalisées à partir du cumul des deux enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005. Ils décrivent une situation moyenne conventionnellement datée du 1er juillet 2004. Ils portent sur la seule population des ménages ordinaires ayant atteint l'âge de 15 ans ou plus à la date de l'enquête de recensement (dit « âge en années révolues »).

Population des ménages résidant de Champagne-Ardenne en 2004 ou 2005

Unités : nombre et %	Champagne-Ardenne					Métropole		Province	
	Population des ménages	Actifs	Actifs ayant un emploi	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux d'emploi
De 15 à 64 ans									
Hommes	419 000	324 900	291 100	77,6	69,5	77,4	69,4	76,9	69,2
Femmes	423 700	280 200	239 200	66,1	56,5	67,5	58,4	66,4	57,3
Ensemble	842 700	605 100	530 300	71,8	62,9	72,4	63,8	71,6	63,2
dont :									
de 15 à 24 ans									
Hommes	84 300	41 900	32 400	49,7	38,4	47,0	37,1	48,0	37,8
Femmes	82 400	33 100	24 300	40,2	29,5	39,2	30,1	39,1	29,5
Ensemble	166 700	75 000	56 700	45,0	34,0	43,1	33,6	43,6	33,7
de 55 à 64 ans									
Hommes	69 900	29 600	27 200	42,3	39,0	45,2	41,1	42,5	39,0
Femmes	70 100	24 900	22 500	35,6	32,1	36,9	33,3	34,8	31,4
Ensemble	140 000	54 500	49 700	38,9	35,5	40,9	37,1	38,6	35,1

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

DÉFINITIONS

La **population active** comprend :

- les actifs ayant un emploi y compris en apprentissage ou en stage rémunéré,
- les chômeurs (au sens du recensement).

Un nouveau questionnement a été adopté depuis 2004 dans les enquêtes de recensement de la population, afin de mieux repérer les personnes qui exercent une activité professionnelle et sont par ailleurs dans une autre situation, étudiants ou retraités par exemple. Toutes ces personnes sont désormais considérées comme actives. L'effet qui en résulte, particulièrement sensible aux âges de début et de fin d'activité, affecte les taux d'emploi et d'activité présentés ici. Toutefois, afin de permettre de comparer 2004-2005 et 1999, des taux ont été recalculés pour 2004-2005 selon un concept proche de celui du recensement de la population de 1999.

La population active occupée, ou **population active ayant un emploi**, comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel,
- aider un membre de la famille dans son travail (même sans rémunération),
- être apprenti, stagiaire rémunéré, chômeur ayant une activité réduite, retraité conservant un emploi.

En 1999, la population active occupée comprenait également les militaires du contingent.

Sont considérées comme **chômeurs** selon les enquêtes de recensement les personnes qui se sont déclarées comme telles (qu'elles soient inscrites ou non à l'ANPE) et qui n'ont pas déclaré par ailleurs qu'elles ne cherchent pas d'emploi. Les personnes qui se sont déclarées « en études », « en retraite ou préretraite », « femme ou homme au foyer » ou « dans une autre situation » mais qui ont déclaré par ailleurs chercher un emploi sont également considérées comme chômeurs. Cette définition du chômage est plus large que celle du Bureau international du travail, qui contrôle plus strictement la disponibilité pour travailler et la réalité de la démarche de recherche d'emploi de la personne interrogée.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (occupés ou déclarés au chômage) et la population totale correspondante. Conventionnellement, le taux d'activité d'ensemble est estimé sur la population âgée de 15 à 64 ans.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre la population active ayant un emploi et la population totale correspondante. Conventionnellement, le taux d'emploi d'ensemble est estimé sur la population âgée de 15 à 64 ans.

Le taux d'emploi ne distingue pas les emplois à temps partiel de ceux à temps complet.